



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	17	18

Date de la convocation

31.10.2022

Séance du 8 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le 8 novembre,

À 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire**

Présents :

- **Adjoints au Maire**
M. Jean-Yves RIOU, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe ; M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint ; Mme Marjorie BERARD, 4^{ème} adjointe ; M. Philippe ANGELETTI, 5^{ème} Adjoint.
- **Conseillers municipaux :**
M. Régis VALENTIN, M. Alain GARDON, Mme Geneviève MANENT, M. Laurent RENEE, Mme Claudie CHIRI, Mme Aurélie MARTINEZ, M. Jérémy COULANGE, M. Alain GUEYDON, M. Régis AUDIBERT, Mme Marie-Jo SOTTO, Mme Anne-Cécile REUS.
- **Excusés :** Mme Claudie BLANC.
- **Pouvoirs :** Mme Claudie BLANC à Monsieur Jean-Yves RIOU.
- **Secrétaires de séance :** Mme Anne-Marie DAUPHIN, M. Régis VALENTIN.

Délibération n°59/2022

Objet : Financement et lancement consultation des travaux d'aménagement de la place de l'Étang

Monsieur le Maire précise que dans le cadre des projets qui ont été évoqués précédemment, la réalisation des travaux d'aménagement de la place de l'Étang, à savoir :

- Enfouissement de réseaux,
- Création de collecteur eaux pluviales,
- Aménagement des surfaces et réfection du bassin avec mise en valeur,
- Création et modernisation de l'éclairage public,
- Mise en sécurité des biens et des personnes,

a fait l'objet, après les derniers échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France et le Parc naturel régional du Luberon, d'une estimation chiffrée par le cabinet d'étude K-INGENIERIE, soit un coût prévisionnel HT de ces travaux d'aménagement (y compris les honoraires) de la place de l'Étang qui s'élèverait à 789 595,51 €.

Le plan prévisionnel de financement s'établirait comme suit :

- Coût total prévisionnel HT (maximum compte tenu des aléas et honoraires) : **789 595 €**
- Subvention Région (40 %, plafonnée à 200 000 €) : **200 000,00 €** (soit un % effectif de **25,33 %**)
- Subvention État – DETR (**50 %**) : **394 79€**
- Autofinancement (**24.67 %**) : **194 797.76 €**

Ainsi, Monsieur le Maire propose de solliciter la Région pour participer au financement et de lancer la consultation portant sur des travaux d'aménagement de la place de l'Étang.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve, la réalisation de travaux d'aménagement de la place de l'Étang pour un montant total prévisionnel HT de 789 595,51 €.

Approuve, le plan de financement suivant :

- Coût total prévisionnel HT (maximum compte tenu des aléas et honoraires) : **789 595 €**
- Subvention Région (40 %, plafonnée à 200 000 €) : **200 000,00 €** (soit un % effectif de **25,33 %**)
- Subvention État – DETR (**50 %**) : **394 798 €**
- Autofinancement (**24.67 %**) : **194 797 €**

Autorise, Monsieur le Maire à solliciter la Région conformément au plan de financement ci-dessus puis à lancer les consultations correspondantes.

Autorise, Monsieur le Maire à signer tout document venant en application de la présente délibération.

Décision adoptée à la majorité

Vote :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 4 (A.GUEYDON, R.AUDIBERT, MJ.SOTTO, AC.REUS)

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Fait à CUCURON, le 10.11.2022

Le Maire

Philippe EGG



Publiée le :